

FORMATION REGIONALE CO A VTT

Présentation de la formation



Course d'Orientation
Fédération Française



FORMATION REGIONALE CO A VTT

Prérequis d'accès	<ul style="list-style-type: none"> Être licencié compétition pour la saison en cours Avoir validé le module initial de maîtrise de l'activité CO Justifier de 2 années de pratique en CO à VTT / Être à l'aise en VTT Connaitre la réglementation spécifique Maitriser les principales commandes du logiciel OCAD dans l'élaboration de parcours
Objectifs / Activité	<ul style="list-style-type: none"> Maitriser l'activité et l'engin Être capable d'animer une séance d'initiation/apprentissage en CO à VTT et d'encadrer tout public en toute sécurité Être capable de tracer et d'organiser une épreuve promotionnelle et/ou officielle Être capable de contrôler les circuits d'une épreuve régionale Contribuer à la formation des animateurs/traceurs régionaux et contrôleurs des circuits régionaux CO à VTT stagiaires <p>Cette formation permet d'accéder aux diplômes d'Animateur CO à VTT, de Traceur régional CO à VTT et de Contrôleur régional des circuits CO à VTT.</p>
Durée	<p>60 h estimées de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 h (1 week-end) de formation en présentiel - 45 h de mises en situation réelles, support des différentes certifications
Contenus	<ul style="list-style-type: none"> Encadrer l'activité : Animation d'une séance tout public Traçage des différents formats de course – Mise en situation Principes et règles d'organisation de course - Mise en situation pratique Spécificité cartographique – Mise en situation
Certification	<p>Hors temps de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ANIMATEUR : Préparation et animation d'une séance évaluée par un animateur CO à VTT ou TR CO à VTT + Animateur CO à pied - TRACEUR REGIONAL : Mise en situation réelle sur le traçage d'une épreuve régionale suivie et évaluée par un CCR CO à VTT en activité - CONTROLEUR DES CIRCUITS REGIONAL : Mise en situation réelle sur le contrôle des circuits d'une épreuve régionale suivie et évaluée par un CCR CO à VTT en activité <p>La validation des différents diplômes se fait au fur et à mesure des épreuves de certification réalisées</p>
Validation des diplômes	<p>Par la FFCO sur proposition de la Commission régionale formation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence à l'une des sessions de formation : Le stagiaire devra s'inscrire à une session d'une formation ultérieure en fonction du nombre de places disponibles. • Echec à l'épreuve d'animation : Le diplôme n'est pas attribué. Le stagiaire sera revu ultérieurement en situation pédagogique et évalué. • Echec à l'épreuve de mise en situation réelle*(traceur et contrôleur) : Si le contrôleur des circuits titulaire ne valide pas l'épreuve de traçage ou de contrôle, le diplôme reste en suspens et le stagiaire sera remis en situation sur une autre épreuve, en étant toujours suivi et évalué par un contrôleur des circuits <p>*Les épreuves de certification animation et traçage- contrôle ne sont pas dépendantes l'une de l'autre</p>
Conditions d'exercice	<p>Pour les traceurs et les contrôleurs, réaliser au moins une action réelle tous les 4 ans sur une course des groupes B2 ou C2 ou D</p> <p>Si le licencié diplômé n'a pas réalisé cette action sur les 4 dernières années, il devra être évalué par un CCR CO à VTT titulaire lors de son traçage/contrôle d'une épreuve</p> <p>Une action de CCR CO à VTT réalisée permet de conserver la validité du diplôme de TR CO à VTT</p> <p>Pour les animateurs CO à VTT, réaliser au moins une action tous les 4 ans d'encadrement effectif</p>

